



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO



care[®]

BÉNIN/TOGO

CARE BENIN-TOGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AAON)

République du Bénin

Projet: IMPACT-LCG – Improved Access to basic social services for strengthened living conditions, social cohesion and governance

AAOON N°004-M021/PROC/CARE/IMPACT-LCG/FY27

CARE International est une organisation humanitaire de lutte contre la pauvreté et l'injustice sociale. A CARE International, nous œuvrons pour un monde d'espoir, de tolérance et de justice sociale, où la pauvreté est surmontée et où les populations vivent dans la dignité et la sécurité. CARE International jouit d'une excellente réputation pour son sérieux et son professionnalisme, et combat activement toute forme de fraude, de corruption, de discrimination, d'exploitation, de malversation, de harcèlement sexuel et toute autre conduite inconvenante, à l'égard desquelles elle applique une politique de « tolérance zéro ».

CARE BENIN/TOGO, l'un des bureaux Pays de CARE International, a reçu un financement de la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW), pour la mise en œuvre du Projet IMPACT-LCG et une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du contrat pour la fourniture, l'installation, les essais et la mise en service de cent dix (110) lampadaires solaires autonomes dont dix (10) au Lycée des Jeunes Filles de Natitingou et cent (100) dans les villages frontaliers de Boukombé centre et de Korontière.

CARE BENIN/TOGO invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les Soumissionnaires éligibles à présenter leurs Offres sous pli fermé, pour l'exécution de ce marché qui porte spécifiquement sur :

- la réalisation des études d'exécution et des études photométriques ;
- la fourniture et le transport des équipements ;
- la construction des fondations et ouvrages de génie civil ;
- l'installation de cent dix (110) lampadaires solaires autonomes ;
- les essais et la mise en service ;
- la formation des utilisateurs ;
- la maintenance préventive pendant la période de garantie ;
- la remise du Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE).

Les implantations seront notamment réalisées dans les localités de Koutchatahongou, Koupagou et Koumontchirgou, conformément aux études d'implantation validées par le Maître d'Ouvrage.

Le délai d'exécution prévisionnel des prestations est fixé à **Vingt-trois (23) semaines, soit cent soixante et un (161) jours calendaires**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

Les Offres seront préparées et soumises conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres alignées sur la procédure d'Appels d'Offres National avec qualification telle que stipulée dans les Lignes directrices de KfW pour la passation de marchés de biens, de travaux et de services associés pour la coopération financière avec les pays partenaires (Directives de Passation de marchés de KfW).

Les Soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de CARE BENIN/TOGO à l'adresse BEN.Procurement@care.org.

Ils peuvent télécharger gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) à travers le lien <https://shorturl.at/oiYkl> ou en scannant le code QR ci-après, puis en cliquant sur "ouvrir le lien"



En cas de difficulté de téléchargement du DAO, ils peuvent en faire la demande à l'adresse BEN.Procurement@care.org

Les Offres doivent être soumises à l'adresse indiquée dans la Clause 22.1 des IS du document d'appel d'offre au plus tard **le lundi 09 novembre 2026 à 10 heures 00 minutes GMT+1**. Les Offres reçues hors délais seront rejetées. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants désignés par les soumissionnaires qui le souhaitent conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

Une Garantie de Soumission d'un montant d'un million cinq cent mille (1 500 000) Francs CFA est à joindre à toutes les soumissions.

Une visite de sites est prévue suivant le calendrier en annexe aux Données Particulières de l'Appel d'Offres du Dossier d'Appel d'Offres. La non-participation à la visite de sites est éliminatoire.

Veuillez noter qu'aucun staff de CARE n'est autorisé à demander ou à accepter un cadeau, en espèces ou en nature, pour fournir des renseignements, traiter une demande ou une facture, ou en guise de récompense. De tels actes doivent être immédiatement signalés via <http://www.care.ethicspoint.com> sous peine d'exclusion du candidat/soumissionnaire concerné pour complicité.

Cotonou, le 5 octobre 2026

*Guillaume AGUEFFANT
Directeur Pays*

